

Mars/Avril
2016

n° 56

Bulletin d'information

Compte rendu
Assemblée générale
12 mars 2016
Meyrieu les Etangs

Bilan moral de Maurice Brigard
Coprésident chargé de la
communication

L'année écoulée a été celle de la
baisse des subventions : -500 € pour
le Conseil Départemental et -4300
pour la Région, ce qui nous a
amené à augmenter la cotisation
annuelle de 2 €.

Espérons que cette année 2016 se
présente sous de meilleurs auspices.

Nous avons, avec les deux autres
coprésidents, également rencontré
Mme Kohly, vice-présidente en
charge de la Vie Associative au
Conseil Départemental de l'Isère
afin de lui présenter notre action.
Nous sommes ressortis de cet
entretien avec l'impression d'avoir
été écoutés.

L'UDAI a pu aussi être présentée
brièvement à l'Assemblée Générale
des Maires Ruraux suite à l'invitation
du Président, Monsieur Seigle-Vatte.

Nous souhaitons faire de même au
Congrès des Maires de l'Isère, mais
l'ordre du jour étant trop chargé,
nous n'avons pu y participer.
Monsieur Vitte, président de
l'association des Maires, nous a
cependant invité à prendre
contact avec sa directrice afin de
discuter des moyens possibles pour
communiquer plus efficacement
avec les élus locaux.

Concernant la Sacem, nous avons
eu une commission paritaire avec

Monsieur Carthonnet responsable
de la délégation Isère dans une
ambiance de respect mutuel. Nous
avons pu défendre nos adhérents
au mieux de leurs intérêts.

De plus, comme chaque année,
nous lançons un appel pour le
renouvellement du Conseil
d'Administration. Sur 19
administrateurs en 2015, 3 sont
démissionnaires, nous avons donc
besoin de sang neuf et aussi d'un
peu de jeunesse ! Etre membre du
CA c'est être le représentant de
l'UDAI dans son canton, partager
son expérience et prendre part aux
décisions importantes puisque c'est
le CA qui est souverain. Le CA se
réunit en moyenne 6 fois dans
l'année un samedi matin à 10h00 et
se termine vers midi autour d'un
casse croûte. Le Ca se réunira le
samedi 2 avril pour élire le nouveau
bureau.

Nous remercions également
Monsieur Couturier Maire de
Meyrieu les Etangs pour son accueil,
Madame Simon et Monsieur
Cheminel, tous deux conseillers
départementaux du Canton de
l'Isle d'Abeau pour leur présence et
leur soutien à la vie associative ainsi
que de Paul Mumbach président
de la FFBA.

Enfin, nous déplorons l'absence des
représentants de la Sacem qui se
sont excusés la veille après
avoir eux même proposé
d'intervenir nous faisant
changer ainsi notre thème.



UDAI/URABA

04 76 93 70 02

udai@wanadoo.fr

uraba@orange.fr

www.udai.fr

UDAI / URABA

63 route de Lyon
38140 APPRIEU

Site de la FFBA :

www.benevolat.org



www.lecoindessasos.fr :
annuaire et manifestations
des associations en Rhône
Alpes

le
Coin
sas
Associations



Bilan financier

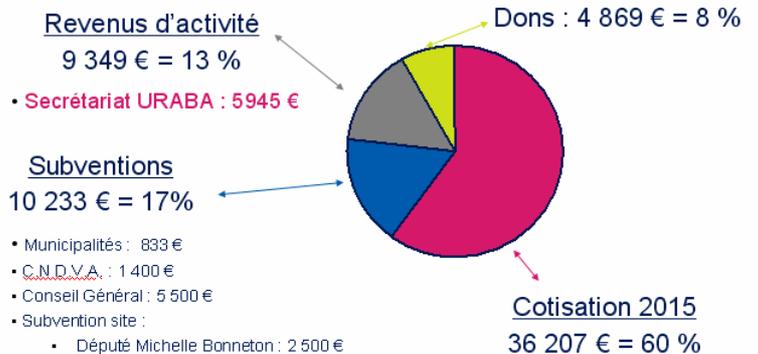
Recettes totales = 73 237 €

Fonctionnement : 60 658 €
Cotisations 2016 : 12 579 €



Recettes de fonctionnement = 60 658 €

Auto financement = 83 %



Dépenses totales = 73 698 €

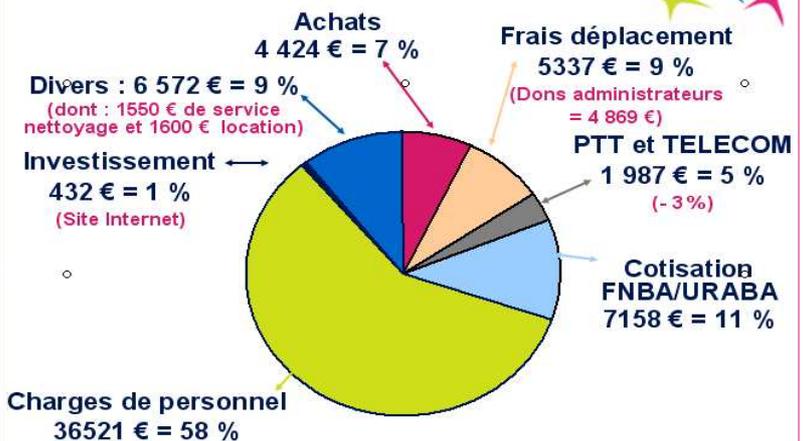
Fonctionnement = 62 431 €
Provisions = 11 267 € (Cotisations 2015)

Résultat de l'exercice : - 461 €

Réserve de l'U.D.A.I. au 31/12/2015
= 4 784 €

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Dépenses de fonctionnement : 62 431 €



Renouvellement du CA

Le Conseil 2015 se composait de 19 membres. Pour cette assemblée 3 administrateurs sont démissionnaires : Madame Mengin, Monsieur Chorier et Monsieur Mathieu.

Maurice Brigard rappelle l'importance du conseil d'administration et précise que toutes les expériences sont bonnes à être partagées.

Les administrateurs peuvent aussi servir d'intermédiaires entre l'UDAI et les associations, les élus de leur secteur. C'est important pour mettre en place des formations, des réunions d'information.

L'assemblée générale vote le CA avec 3 nouvelles candidatures : Monsieur Chabanon de Bellegarde Poussieu, Madame Chorier de Chirens et Madame Mombellet de Domarin.

La composition du bureau et du CA est visible sur notre site www.fr.

Bilan d'activités

- Bilan des adhésions : 945 associations adhérentes au 31/12/2015 :

- 827 renouvellements contre 824 en 2014
- 118 nouvelles adhésions contre 104 en 2014

Bilan des Créations : en 2015 nous avons (par le Journal Officiel) sélectionné 310 associations, et 71 d'entre elles ont bénéficié d'une adhésion gratuite dont 28 ont souscrit une RC de l'assurance groupe FFBA.

- Bilan des Formations gratuites :

| | | |
|------------------------------------|----------------|---------------------|
| Présidents/secrétaires : | 5 formations = | 99 bénévoles formés |
| Trésoriers : | 4 formations = | 55 bénévoles formés |
| Buvettes associatives : | 2 formations = | 24 bénévoles formés |
| Assurances et Responsabilités : | 1 formation = | 14 bénévoles formés |
| Organisations des manifestations : | 1 formation = | 13 bénévoles formés |

Total : 205 bénévoles formés en 2015 (191 en 2014)

Ces formations sont gratuites et ouvertes à tous.

Le planning des formations 2016 est ligne sur www.udai.fr.

- Le Trophée du bénévolat :

Ces trophées sont remis à des bénévoles (jeune ou expérimenté) à la demande d'associations, de maires ou de conseillers départementaux.

Cette année un seul trophée remis à la Sône.

- Réunions publiques et débats en 2016 :

Vinay le 28 janvier 2016 : invitation de Mme Bonneton avec 200 personnes et Interventions avec France Bénévolat et la DDCS.

Villefontaine le 14 mai 2016 : Fête de la Vie associative organisée par la Mairie

Moidieu-Détourbe : réunion d'information (date à définir)

Bilan d'activité voté à l'unanimité.

En l'absence de la Sacem la parole est donnée à Paul Mumbach, président de la FFBA. Ce dernier explique les discussions un peu polémiques de la semaine avec les directeurs de la Sacem. En effet lors de la discussion du protocole, est apparu une modification non négligeable pour l'obtention de la demande d'autorisation gratuite à savoir l'imposition d'une manifestation payante dans les 12 mois précédent la demande de gratuité. Cette clause a été refusée et n'est donc pas applicable. Cependant il faudra faire preuve d'une grande vigilance pour 2017.

Avant de fermer cette 21ème assemblée générale, Maurice Brigard souhaite mettre à l'honneur **Monsieur Georges Colombier** pour son soutien de toujours et demande à Madame Simon de lui remettre au nom de toutes les associations le Trophée du Bénévolat.

Et c'est avec sa bonne humeur habituelle que Georges Colombier s'adresse à l'assemblée en concluant que le bénévolat existe toujours, qu'il faut continuer à donner l'exemple.

Les chiffres-clés

SMIC :

Le SMIC horaire brut est porté à **9,67 €**, soit **1466,36 €** bruts par mois pour un salarié à 35 heures.

Décret n°2015-1688 du 17 décembre 2015, JO du 18 .

PLAFOND DE SECURITE SOCIALE

En vigueur au 1er janvier, le plafond de la Sécurité sociale passe à **3 218 €** par mois. Pour l'année entière, ce plafond sera de **38 616 €**

Frais kilométriques des bénévoles pour la réduction d'impôt

www.service-public.fr/associations/1er_janvier_2016

| Véhicule | Montant |
|------------|---------|
| Automobile | 0,308 € |
| Vélocycle | 0,120 € |

Coût des publications :

Le coût forfaitaire de la déclaration correspond à celui de la publication au Journal Officiel :

- si l'objet ne dépasse pas 1 000 caractères : 44 €
- si l'objet dépasse 1 000 caractères : 90 €.

Les petites nouvelles de l'UDAI



Cotisations 2016

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous pouvez toujours renouveler votre adhésion. La cotisation 2016 est à 45 €.

Attention la plupart des cartes d'adhérents ont été envoyées par mail par la FFBA. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez en demander une copie à Nadège par mail udai@wanadoo.fr.

N'oubliez pas de mettre à jour vos 3 dirigeants pour l'assurance individuelle même s'il n'y a pas de changement sur bénévolat.org rubrique « Votre dossier ».

Réseaux sociaux

- Suivez nous sur Twitter [@udai38](https://twitter.com/udai38)

- Et sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Union-de-Défense-des-Associations-de-Ilse-1587248788223553/>

- Toutes les infos sont consultables sur notre site www.udai.fr

Formations Gratuites Année 2016

Vous pouvez vous inscrire et consulter les programmes de ces formations sur notre site udai.fr.

Si vous souhaitez nous accueillir dans votre commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Nadège.

Attention le planning ci-dessous pour les dates à partir de septembre est provisoire et est susceptible d'être modifié.

| TYPE | LIEU | DATE | HEURE |
|---------------------------------|-------------------|----------|----------------|
| PRESIDENT/SECRETAIRE | VIF | 21/05/16 | 9h/12h |
| LES BUVETTES | APPRIEU | 28/05/16 | 9h/12h |
| PRESIDENT/SECRETAIRE | ST MARCELLIN | 24/09/16 | 9h/12h |
| TRESORIER | APPRIEU | 08/10/16 | 9h/12h |
| ORGANISATION DES MANIFESTATIONS | CESSIEU | 15/10/16 | 9h/12h |
| PRESIDENT/SECRETAIRE | VIENNE | 28/10/16 | 19h/22h |
| LES BUVETTES | LES ABRETS | 19/11/16 | 9h/12h |
| TRESORIER | APPRIEU | 26/11/16 | 9h/12h |
| PRESIDENT/SECRETAIRE | ST MARTIN D'HERES | 03/12/16 | 9h/12h |

